

## Bernain : interdite, mais fréquentée

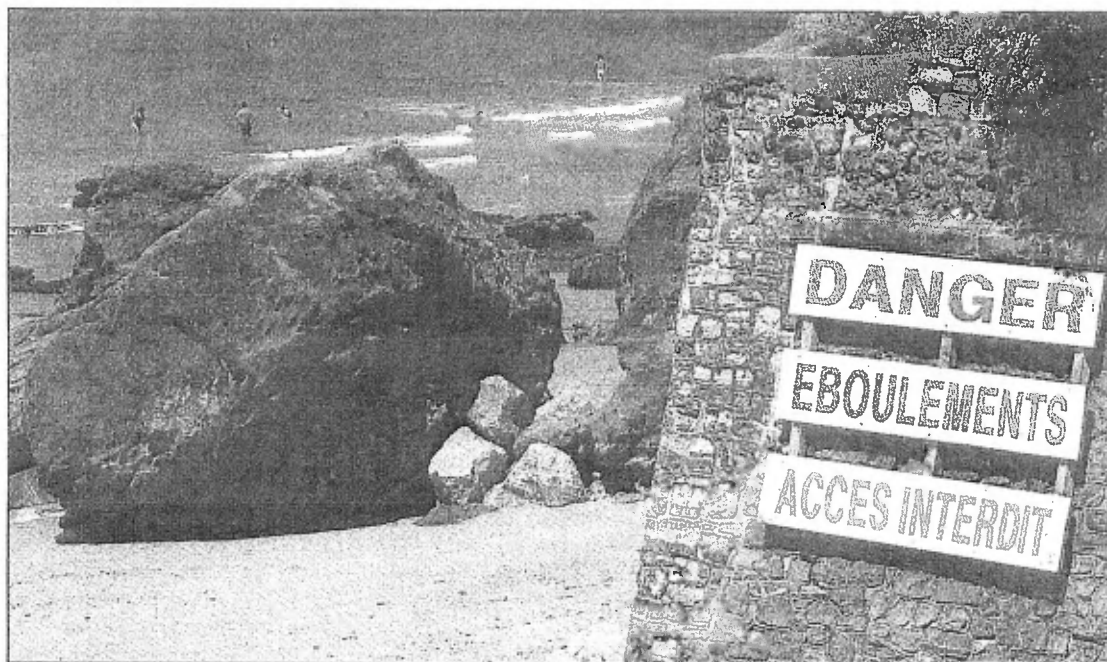
*Plages. La mort d'un homme de 62 ans le 14 juillet a rappelé la dangerosité de cette plage située entre Miramar et le Phare.*

Frédéric Filali

**A**ux jumelles, je l'ai vu faire deux derniers mouvements de brasse.

Puis il a coulé... » L'émotion point encore dans la voix d'Anselme Cori. Le chef de poste de la plage Miramar et l'équipe de MNS sous ses ordres sont tous profondément marqués par le décès d'un homme, le 14 juillet dernier, sur la plage voisine de Bernain. Il faut en effet remonter au mois d'août 1991 pour trouver trace dans les archives d'une noyade dans ce secteur nord de Biarritz\*.

Cela se passait donc vendredi dernier. A Miramar comme sur les autres plages biarrottes, il fait très beau et très chaud. Mais le drapeau est orange : les vagues atteignent presque deux mètres et le courant vers la « roche ronde » est très fort. Les MNS ont du mal, selon leur expression, « à tenir le bain ». Soudain, un coup de fil des pompiers les informe qu'un bai-



(LSPB/FRÉDÉRIC FILALI)

Malgré les panneaux d'interdiction, ils sont nombreux à se rendre à marée basse à Bernain pour faire trempette.

gneur est en difficulté sur la plage voisine – et interdite – de Bernain. C'est un résident d'une villa qui surplombe la falaise qui a donné l'alerte. Tandis que l'hélicoptère de la gendarmerie surplombe la côte, des MNS et des pompiers se préci-

pitent vers la zone. Un maître nageur sauveteur arrive le premier sur place grâce à son bodyboard. Avec l'aide d'un collègue en jetski, il parvient à sortir la victime de l'eau pour l'étendre sur la plage, où les premiers soins sont



(LSPB/FRÉDÉRIC FILALI)

**Exceptionnelles par leur beauté, la plage et sa falaise n'en sont pas moins dangereuses.**

prodigués. En vain. Après plus de trente minutes de massage cardiaque, le médecin constate le décès de l'homme, âgé de 62 ans. Habitué des lieux, il possédait une résidence secondaire non loin de là, avenue du golf. « Il s'est seulement écoulé une dizaine de minutes entre le moment où nous avons été alerté et celui où la victime a été sortie de l'océan » indique Anselme Cori, contraint au même moment de fermer la baignade et de hisser le drapeau rouge à Miramar, faute d'un nombre suffisant de MNS – le gros des troupes participait à l'opération de secours.

#### « Danger, plage interdite »

« Falaises dangereuses, accès interdit, arrêté du maire du 4-12-2001 », « danger, plage interdite ». Le tout en français, mais aussi en anglais, et en espagnol. De nombreux panneaux l'indiquent : la plage de Bernain, la dernière au nord de Biarritz, petit paradis situé au pied du Phare, est strictement interdite au grand public. Dans les faits. Car dans la pratique, depuis les éboulements de 2000 qui ont coupé Miramar de Bernain, l'endroit est connu pour accueillir de nombreux naturistes. « Je me suis encore disputé la semaine dernière avec deux MNS à propos de cette interdiction, témoigne Pierre, 57 ans, qui fréquente la plage depuis 19 ans. Habitant juste à côté, je viens ici pour pêcher ou pour faire du naturisme. J'aime le côté intime de Bernain, je n'aime pas la foule... Mais il ne faut pas le nier : c'est dangereux. J'ai déjà vu un tronc d'arbre tomber de la falaise à quelques mètres d'un couple étendu sur une serviette. J'étais là le 14 juillet quand l'homme est décédé. Cela m'a marqué ». Aux risques d'éboulements de la falaise viennent donc

s'ajouter ceux de l'océan. Le fonds rocheux et surtout l'absence de surveillance de la baignade ne semblent pas effrayer certains courageux – certains inconscients ? « On ne peut pas interdire l'accès de Bernain à marée basse, explique Anselme Cori. Ce n'est pas notre zone de compétence. J'insiste : la baignade y est interdite ».

#### « Une affaire lourde et compliquée »

Du côté de la mairie, on met en avant les nombreux panneaux signalant la dangerosité des lieux. « C'est une plage qui n'en a que le nom puisqu'il y a un arrêté municipal qui en interdit l'accès depuis 2001, juste après les gros éboulements, insiste le maire adjoint chargé du tourisme Michel Veunac. C'est un endroit qui est dangereux ! Les audacieux ou les casse-cous qui s'y rendent prennent des risques ».

La municipalité ne pourrait-elle alors pas traiter la falaise, comme c'est le cas à la Côte des Basques ? « Ces problèmes de falaise sont compliqués à régler puisqu'une partie est privée et l'autre publique, explique Michel Veunac. Des contentieux sont en cours pour déterminer les responsabilités suite aux éboulements. C'est une affaire lourde et compliquée. Ce n'est pas demain la veille que les solutions seront trouvées pour consolider cette falaise. Il faut donc considérer que cette plage n'appartient plus au patrimoine de Biarritz ». Les naturistes et les chercheurs d'intimité sont prévenus.

\* D'autres personnes se sont noyées à Biarritz ces dernières années, mais en dehors des horaires de surveillance des plages : deux touristes espagnole et allemande près de Miramar et deux irlandaises à Marbella.